



A retourner **AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2012** à Jean-Christophe JAUBERTIE (06 85 02 34 20)

### COORDONNEES

Nom =	Date de Naissance* =
Prénom =	N° licence =
Email =	Téléphone =
Email du Parent 1 =	Téléphone du Parent 1 =
Email du Parent 2 =	Téléphone du Parent 2 =
Adresse =	
Personne (nom et téléphone) à prévenir en cas d'accident =	

\* ce bulletin de la section Multi-activités est ouvert – sauf dérogation – uniquement aux enfants nés en 2006

### COTISATION ET LICENCE

<u>Prix de la Cotisation</u> = <input type="text"/>	<i>Né(e) en 2006 = 150€ si 1 adhésion dans la famille ou bien 135€ si 2, 120€ si 3, 105€ si 4 et 90€ si 5 ou plus</i>
<u>Prix de la Licence Carte Neige Compétiteur</u> = <input type="text"/>	<i>Né(e) en 2006 = 78€ avec l'assurance "optimum" (ou 46€ sans)</i>
• En cas de souscription d'une licence sans assurance, fournir un certificat d'assurance mentionnant la pratique du ski en compétition et hors piste.	

### TICKETS DE TOMBOLA

<u>Prix payé</u> = <input type="text"/>	<i>Né(e) en 2006 = 70€ ou plus (2€ le ticket)</i>
---	---

### LOCATION DES SKIS

<u>Prix des Skis Alpins</u> = <input type="text"/>	<i>Né(e) en 2006 : 100€ (1 paire fournie)</i>
<u>Prix des Skis Nordique</u> = <input type="text"/>	<i>Né(e) en 2006 : non fourni</i>

## DIVERS

Autorisation de publication**=	<input type="text"/>	Certificat Médical à fournir***	Photo d'identité à fournir****
-----------------------------------	----------------------	------------------------------------	-----------------------------------

\*\* Répondre OUI ou NON (concerne l'usage des photos et du nom sur internet et dans des articles de presse)

\*\*\* le certificat médical autorisant la pratique du ski en compétition est obligatoire

\*\*\*\* pour obtention d'un forfait annuel Paradiski (réservé aux compétiteurs nés en 1993 et après)

### Notes :

- **il faut impérativement faire des chèques séparés pour la cotisation, la licence, les skis et les tickets de tombola**
- **encaissement des chèques en septembre (cotisation), octobre (licence), janvier (skis) et février (tombola)**
- **l'admission au Ski-Club ne sera effective qu'après réception du dossier complet**

### Rappel des principaux points du Règlement Intérieur :

- **Présence aux Entraînements & Courses** L'adhésion au Ski-Club implique la présence obligatoire aux entraînements et aux courses. Chaque séance d'entraînement a un but précis prévu par l'entraîneur. La non-participation d'un enfant à une séance perturbe de fait la progression de l'ensemble du groupe. **En cas d'impossibilité de participer à un entraînement ou à une course, l'un de ses parents devra toujours préalablement INFORMER l'entraîneur et JUSTIFIER cette absence.**
- **Comportement lors des Entraînements & Courses** Les séances d'entraînements sont prévues pour permettre à l'ensemble du Groupe de progresser, chaque séance faisant partie d'un programme précis. **Lors de ces séances d'entraînement, les enfants doivent donc être respectueux de l'autorité de l'entraîneur et ne pas contribuer à la dissipation de l'attention des autres enfants.**
- **Utilisation des Skis prêtés par le Ski-Club** Le Ski-Club propose aux enfants (nés entre 1991 et 2006) la location de Ski à des tarifs privilégiés. Dans l'intérêt du Ski-Club et des enfants, il est important que ce matériel soit correctement entretenu et puisse durer le plus longtemps possible. Le matériel doit être rendu en fin de saison dans un état d'usage normal. **Toute usage anormal (descente d'une piste fermée, usage dans le village...) sera sanctionné. Les skis sont sous la responsabilité des parents. En cas de dégradation, perte ou vol, la valeur de remplacement sera facturée (vétusté déduite). Les parents qui le souhaitent peuvent demander au club un certificat de location et s'assurer à titre individuel (perte, vol).**
- **Entretien du Local** Les locaux du Ski-Club sont mis à la disposition des membres par la Commune. **Ils doivent être tenus aussi proprement que possible. Des rangements hebdomadaires par groupe seront prévus.** Les entraîneurs tiendront à jour des feuilles de présence et informeront les responsables de la Section du respect de ces points au sein de leur Groupe. Au début de l'hiver, chaque groupe devra relire ces rappels et définir collégalement avec l'entraîneur des règles de bonne conduite et de respect des autres.
- **En cas de manquement répété à l'une des règles, les responsables de la Section pourront procéder à l'exclusion temporaire ou définitive du club (y compris l'interdiction d'utiliser les skis prêtés par le Ski-Club et le retrait du forfait)**

## SIGNATURE

Je m'engage à respecter le règlement intérieur et je souhaite adhérer au Ski Club

A le 2012

Signature des parents  
(pour les mineurs)

Signature du membre souhaitant adhérer

Autres bulletins d'inscription disponibles :

- **Section Alpin (Free Ski ou Compétiteurs) : contactez Françoise VILLARD (06 67 81 19 66)**
- **Section Fond (Compétiteurs) : contactez Marie-Christine LOZIER (06 74 42 78 72)**
- **Section Multi-activités nés entre 2003 et 2005) : contactez J.C. JAUBERTIE (06 85 02 34 20)**
- **Section Rando : contactez Pierre GENETTE (06 89 12 36 41).**